

**Pour toute nouvelle inscription :**

- Courant juillet – août : Tests à passer au centre aquatique Balsan'éo pour connaître le niveau de l'année à venir
- Faire créer un compte à l'accueil ou en créer un sur [www.balsaneo.fr](http://www.balsaneo.fr)
- Remplir la fiche de renseignements disponible sur le site de réservations dans l'onglet Communication.

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA POSSIBLE SI CES CONDITIONS NE SONT PAS REUNIES.**

## A – INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2025

**1. A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 (suivant le test passé en juillet ou août) :**

Récupérer les identifiants du compte auprès de l'accueil si nécessaire.

DATES	NIVEAUX
01/09/2025	Eveil Aquatique (4 à 5 ans révolus) Familiarisation (à partir de 6 ans)
02/09/2025	Apprentissage
03/09/2025	Petit Perfectionnement
04/09/2025	Grand Perfectionnement
05/09/2025	Aquaphobie

**2. Inscription sur internet aux dates ci-dessus (en fonction du niveau) :**

Selon le niveau s'inscrire sur le site « <https://www.balsaneo.fr/> ».

Pour accéder au planning d'inscription :

- Passer la souris sur l'onglet déroulant « Activités » puis cliquer sur « Planning d'activités ».
- Une fois le planning visible, ne sélectionner que le créneau voulu dans la liste à gauche de l'écran afin de voir uniquement cette activité.
- Enfin, cliquer sur le créneau dans le planning.

Deux modes de paiement sont possibles :

- Le paiement en ligne (par CB)
- Le paiement en caisse (à l'accueil du centre aquatique Balsan'éo) : pour ce choix de paiement, le délai pour venir régler à l'accueil du centre aquatique est de 8 jours. Une fois ce délai dépassé, l'inscription est automatiquement annulée.



L'inscription reste active pendant 7 jours, même en l'absence de règlement. Merci de ne procéder au paiement qu'après avoir vérifié le tarif et le groupe correspondant.

**Il est recommandé aux nouveaux inscrits de procéder au règlement uniquement après avoir suivi le premier cours.**

**Pour les résidents de l'une des communes de l'agglomération Châteauroux Métropole :** Afin de visualiser le tarif Agglomération, veuillez joindre votre justificatif de domicile depuis l'onglet « mon compte ».

Si toutefois le tarif n'apparaît toujours pas, merci de contacter l'accueil par mail à l'adresse suivante « [piscines@chateauroux-metropole.fr](mailto:piscines@chateauroux-metropole.fr) » ou par téléphone au 02.54.35.29.01.

Merci de ne pas procéder au règlement si le tarif affiché ne correspond pas à celui du lieu de votre résidence. Aucun remboursement ne sera accordé en cas de paiement du tarif incorrect.

**Pour les paiements en ligne** : une fois le règlement effectué, merci de vous présenter à l'accueil afin de transmettre le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site de réservation) et récupérer la carte nominative d'accès aux cours avant la date du premier cours.

### **3. Début des cours dès le 8 septembre 2025.**

Pour l'année scolaire 2025-2026 les semestres sont définis comme suit :

- 1<sup>er</sup> semestre du 08/09/25 au 01/02/26
- 2<sup>ème</sup> semestre du 03/02/26 au 28/06/26

**Aucun changement de groupe ne pourra être effectué en cours d'année sauf sur proposition du maître-nageur.**

## **B – INSCRIPTIONS POUR LE SECOND SEMESTRE**

### **1. A compter du 05 janvier 2026**

Reprendre à partir du point n°2 de la procédure. (Inscriptions sur internet).

<b>DATES</b>	<b>PUBLIC</b>
Du 05/01/2026 au 18/01/2026	Réinscription au second semestre pour le public déjà inscrit au premier semestre
Du 19/01/2026 au 01/02/2026	Nouvelles inscriptions au second semestre.

Aucune réinscription n'est nécessaire pour les personnes ayant réglé l'année complète dès le mois de septembre.

### **2. Début du second semestre dès le 3 février 2026.**

*Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.*